



COMMUNIQUE

Aides à la relance : Engis et Ecetia mettent en place une plateforme à destination des commerçants et indépendants

La commune d'Engis, en collaboration avec son CPAS, soutient depuis plusieurs semaines ses commerçants et indépendants en instruisant les dossiers d'aides dégagées dans le cadre de son plan de relance. Cette aide financière est appréciée de tous. Pour certains, il s'agit d'une véritable bouffée d'oxygène, très significative, mais, hélas, pour d'autres, cela reste une simple « bulle d'air » dans un océan de tracas...

La commune a dès lors sollicité l'intercommunale Ecetia pour la mise en place d'une véritable plateforme d'écoute et d'orientation des commerçants et indépendants vers les aides disponibles.

« Nous sommes confrontés à un véritable désarroi de personnes noyées sous les exploits de huissiers, qui se débattent comme ils peuvent pour ne pas se faire emporter, non par la maladie, mais bien par le poids des dettes. Ils risquent de tout perdre : commerce, maison, confort... Bref,

simplement la vie qu'ils connaissent », témoigne **Layla BOUAZZA, Directrice Financière de la commune et du CPAS.**

Face à ce constat, dans un premier temps, la commune a mis en place des lignes d'écoute et de soutien psychologique.

Mais le constat et les actions ne se sont pas arrêtés là.

Les retards de paiement s'accumulant sur tous les fronts, les services des uns et prestataires des autres se sont inéluctablement éteints, plongeant nombre de commerçants dans l'incertitude.

Serge MANZATO, Bourgmestre d'Engis : « *Si un parallèle devait être réalisé avec ce que nous connaissons actuellement sur le front hospitalier, ceux qui arrivent aujourd'hui nécessiteraient une mise sous respirateur, dont malheureusement les pouvoirs locaux ne disposent pas* ».

Est alors née l'idée de **la mise en œuvre d'une plate-forme de soutien administratif de première ligne.**

« *L'idée était de pouvoir apporter un soutien humain en matière d'aide et d'orientation administratives aux commerçants et indépendants en détresse* ».

La commune s'est alors tournée vers **Ecetia.**

L'intercommunale, dont l'activité historique est de soutenir les pouvoirs locaux dans le développement d'infrastructures, a déployé récemment « **Fiducia** », une offre de services-conseil d'ordre juridique, comptable, assurantiel, etc. Ecetia dispose dès lors des ressources pour pouvoir orienter les commerçants et les indépendants vers les différents aides et, dans les dossiers plus complexes, pour les orienter vers les professionnels adéquats.

« *Notre équipe dispose des ressources internes pour écouter et instruire les dossiers, mais également nous voulons humaniser le processus. Chaque commerçant pourra disposer d'une même oreille attentive et bénéficier d'un accueil personnalisé, adapté à chaque situation* », indique **Caroline DESCHAMPS, responsable de la cellule chez Ecetia.**

« Ce partenariat entre la commune et Ecetia constitue à mon sens une réponse adaptée à la situation actuelle. La commune, c'est en quelque sorte le « médecin généraliste » et on lui adjoint une équipe entière de spécialistes. Nous tenterons de faire aussi bien que nos hôpitaux », indique **Serge MANZATO, Bourgmestre d'Engis.**

La commune prendra en charge les frais relatifs à l'instruction du dossier par Ecetia, soit un forfait approximatif de deux heures par commerçant. Plus que jamais, Engis et Ecetia s'inscrivent dans des missions de services publics, à savoir offrir des services à ceux qui en sont privés.

Numéro d'appel de la plateforme : 04/259.89.23